

Journal de campagne de l'UDC Vaud

n°2 – 14.02.2017



PLAIDOYER POUR UN CANTON UNI

par Jacques Nicolet, conseiller national, président UDC Vaud, candidat au Conseil d'Etat

Les votations du 12 février 2017 auront été marquées par l'acceptation du fonds FORTA et de la naturalisation facilitée, par le refus de la RIE III et par l'acceptation de la loi cantonale sur le logement. Ce scrutin était le dernier avant le grand rendez-vous électoral vaudois du 30 avril prochain, il appelle donc quelques réflexions.

En préambule à mon propos, je tiens à souligner combien je respecte la démocratie et la volonté populaire. Je la respecte aussi bien quand je fais partie des gagnants que quand je fais partie des perdants.

L'acceptation du fonds FORTA est une vraie victoire vaudoise tant les projets qui concernent notre canton sont nombreux à dépendre de ce fonds. Ainsi, tous les outils sont désormais réunis pour que les projets infrastructurels vaudois puissent aller de l'avant. Les quelques rares opposants à ce fonds sont à chercher du côté de ceux qui opposent idéologiquement la route au rail, tels que l'ATE, les Verts et quelques socialistes. De nombreuses Vaudoises et de nombreux Vaudois sont à la fois des usagers des transports publics et des automobilistes. Je trouve totalement stérile de vouloir opposer les deux modes de transports qui sont complémentaires. J'ai soutenu la création du fonds ferroviaire FAIF et j'ai soutenu le fonds routier FORTA car je suis attaché à la concordance entre les modes de transports.

Le refus de la RIE III a été le résultat surprenant de ce dimanche de votation. Alors que le volet cantonal de cette réforme, résultant d'un large compromis entre l'économie vaudoise et les mesures sociales, avait obtenu plus de 87% des suffrages vaudois, la RIE III fédérale n'a pas su convaincre une majorité de la population suisse, malgré un vote positif des Vaudoises et des Vaudois à 51.3%. Il y a lieu de tirer les conséquences de ce vote et de remettre rapidement l'ouvrage sur le métier, tant cette réforme est nécessaire.

Les outils mis à disposition ont été jugés inadaptés par la population. Il s'agit donc de trouver rapidement un chemin alliant la suppression des statuts fiscaux particuliers afin de répondre aux standards internationaux, l'assurance de substances fiscales suffisantes afin de ne pas impacter les contribuables et le maintien d'une attractivité pour nos entreprises, garantes d'emplois et de valeurs ajoutées.

La nouvelle loi vaudoise sur le logement LPPPL, acceptée par 55.5% des citoyens vaudois, est le sujet qui me préoccupe le plus. Je ne mets pas en cause le résultat démocratique que je respecte, mais je m'inquiète de voir notre canton fracturé entre ses villes et ses campagnes. En tant que citoyen d'une région périphérique, je ne peux qu'exprimer mon inquiétude face à l'étatisation du sol. Cette loi apporte plus de contraintes que de solutions pour développer le logement dans notre canton.

Enfin, l'UDC prend acte du résultat du vote relatif à la naturalisation facilitée, alors que 27% des Vaudoises et des Vaudois ont suivi le mot d'ordre de notre parti à ce sujet.

En tout état de cause, l'UDC, parti proche de vous, va proposer à la population vaudoise le 30 avril prochain, 150 candidates et candidats au Grand Conseil et un candidat au Conseil d'Etat.